



Taux de notre crédit immobilier changé abusivement

Par **cnous**, le **28/10/2008** à **10:36**

nous avons déposé une demande de crédit immobilier le 27/09/2008 auprès de notre banque (clients mon mari et moi même depuis plus de quinze ans). Aujourd'hui, le 28 octobre on reçoit un coup de fil de notre conseiller nous précisant que le prêt est accordé mais plus au taux initial prévu mais à un taux plus élevé. Il faut donc passer signer la nouvelle demande!r\nquels sont nos recours?r\nLe traitement du dossier ayant été ralenti puisque ne disposant pas d'apport personnel, la banque a fait passer notre dossier devant une commission des risques! (c'est donc entièrement de notre faute!)r\nmerci de votre réponse